

d'animaux qu'il voudra, dans chacune des catégories et pour chaque sexe.

Le propriétaire et le métayer qui possèdent en commun les animaux présentés sont considérés comme un seul propriétaire.

Art. 8. Tous les premiers prix seront accompagnés d'une médaille d'or; les seconds prix d'une médaille d'argent, et les autres prix d'une médaille de bronze.

Dans le cas où les animaux qui auront été jugés dignes des premiers et seconds prix ne seront pas nés chez l'exposant, une médaille d'or ou d'argent, suivant la nature des prix, sera décernée à l'éleveur chez lequel seront nés ces animaux.

Art. 9. Des mentions honorables constatées seulement par des médailles de bronze, pourront être accordées, lorsque plusieurs animaux, appartenant au même propriétaire, et présentés ainsi qu'il est indiqué art. 7, § 2, mériteraient d'être primés, ou lorsque le jury, après avoir épuisé les récompenses prévues par l'arrêté, trouvera utile de signaler les animaux à l'attention des éleveurs.

Art. 10. Les animaux primés dans un concours régional pourront toujours concourir ultérieurement dans un concours de la même nature, mais dans ce cas, ils ne seront admis à disputer qu'un prix d'un degré supérieur à celui qu'ils auront déjà obtenu.

Si, dans le nouveau concours, ils sont désignés pour le prix qu'ils avaient précédemment mérité, ils n'auront droit qu'au rappel de leur prix, constaté par la médaille attribuée à ce prix. S'ils ne sont désignés que pour un prix d'un degré inférieur, ils ne peuvent pas être mentionnés.

Les animaux primés dans un concours général ou universel ne pourront plus concourir dans une exhibition régionale que pour un prix d'un degré supérieur au prix précédemment obtenu.

Pour rendre possible l'exécution de ces prescriptions, les animaux primés seront marqués.

Art. 11. Toute personne qui sera convaincue d'avoir déclaré comme lui appartenant, un animal dont il n'est pas propriétaire ou dont les marques auront été détruites ou altérées volontairement, ou qui fera une fausse déclaration, pourra être exclue des concours du jury pour un temps plus ou moins long.

Art. 12. Une somme de 500 fr. et dix médailles d'argent seront mises à la disposition du jury pour être distribuées aux gens à gages qui se seront le plus distingués par les soins intelligents donnés aux animaux primés.

A mérite égal, le jury devra prendre en considération la durée des services.

2<sup>e</sup> DIVISION. — INSTRUMENTS, MACHINES, USTENSILES ET APPAREILS AGRICOLES.

Art. 13. Les instruments, machines, ustensiles et appareils servant, soit à la préparation, à la culture et à l'ensemencement du sol, soit à la culture, au transport, à la préparation des produits, soit enfin aux divers usages agricoles, seront admis à l'exposition.

Art. 14. Quatre médailles d'or, huit d'argent et des médailles de bronze seront accordées aux inventeurs, importateurs et constructeurs ayant exposé les instruments, machines, ustensiles et appareils destinés aux usages de l'industrie agricole qui auront été reconnus les meilleurs d'après les essais auxquels aura procédé le jury.

3<sup>e</sup> DIVISION. — PRODUITS AGRICOLES.

Art. 15. Sont admis à l'exposition les produits agricoles de toute nature et de toute destination tels que :

Grains et graines, tubercules et racines, fourrages, plantes industrielles (textiles, tinctoriales et autres), légumes et fruits de toute espèce, etc., etc.

Laine, plume, duvet, soie, beurre, fromage, miel, cire, sucre, féculé, vins, cidre, produits de distillerie.

Conserves alimentaires et préparations économiques, etc.

Plants d'arbres, arbustes, etc.

Art. 16. Deux médailles d'or, quatre d'argent et des médailles de bronze seront décernées aux exposants des produits agricoles dont le mérite aura été constaté par le jury chargé de les apprécier.

Les exposants qui auront obtenu des médailles pour des graines ou semences quelconques seront tenus de laisser une portion de graines ou semences exposées à la disposition de l'administration.

4<sup>e</sup> DIVISION. — PRIME D'HONNEUR.

Art. 17. La prime d'honneur à décerner pour l'exploitation la mieux dirigée et qui réalisera les améliorations les plus utiles consistera en une somme de 5,000 fr., et une coupe d'argent d'une valeur de 3,000 fr.

Art. 18. Une somme de 500 francs et des médailles d'argent seront mises à la disposition du jury, qui pourra les distribuer entre les divers agents de ladite exploitation.

(La suite au prochain numéro).

### FAITS DIVERS.

— Il est dangereux, actuellement, de s'abandonner au sommeil lorsqu'on voyage à grande ou à petite vitesse : ce mode de locomotion ne nous permet ce relâchement qu'à de rares intervalles; en voici un exemple tout récent :

M. L..., négociant à Saint-Quentin, ayant une affaire à traiter au Cateau, prend le train de Paris.

Soit fatigue, soit ennui, ou bien l'effet d'une digestion pénible, notre voyageur s'endort après avoir remis son coupon au garde-conducteur. On crie : « Le Cateau ! » et il n'entend rien. Le train se remet en marche, et on arrive à Erquelines. Là, les gendarmes belges éveillent M. L. et lui demandent ses papiers. — Il répond qu'il s'est trompé, qu'il ne va pas en Belgique, qu'il devait s'arrêter au Cateau.

Il attend donc le retour d'un train de Belgique, y prend place et comptait être bien vite au Cateau, quand, à Jeumont, il rencontre les gendarmes français qui lui font la même question que les gendarmes belges : « Sans papiers, on n'entre pas en France, » lui disent-ils. Les autres venaient de lui dire que sans papiers l'on n'entrait pas en Belgique.

M. L... se voyait donc menacé d'être interné entre Jeumont et Erquelines. Heureusement le télégraphe le tira d'embarras. On demanda des renseignements à Saint-Quentin, et M. L... put retourner chez lui, en se promettant bien que désormais il ne lui arriverait plus de dormir en voyage.

Puisse cette leçon profiter aux lecteurs.

— On pourrait à peine se faire une idée de l'importance que l'éleveur des lapins a acquise dans les Flandres depuis cinq ou six ans. Chaque semaine, 50,000 de ces quadrupèdes, dont plus de deux millions et demi par an sont envoyés en Angleterre, de Gand, Ecclou, Thielt et Ruysselle. La préparation des peaux de lapins occupe à Gand plus de 2,000 bras. Ces peaux sont exportées et trouvent un placement facile en France, en Russie et jusqu'en Amérique.

— Décidément, les chevaux français deviennent de rudes adversaires dans les courses d'Angleterre. Dernièrement, le vicomte A. Talon était vainqueur dans un steeple-chase militaire, et le 6 de ce mois, *Monarque*, à M. le comte F. de Lagrange, déjà vainqueur dans ce pays, a encore gagné le prix de Newmark et handicap. Sur 58 chevaux engagés, 29 sont partis : la distance était de 2,800 mètres, elle a été parcourue en trois minutes neuf secondes. Dans cette course, *Wouermans* et *Worcester*, chevaux anglais favoris, portant un poids bien inférieur à celui de *Monarque*, ont eu la tête pendant la majeure partie du parcours. A 400 mètres du but, le cheval français, monté par Flatman, frère du jockey de ce nom, de l'écurie du prince de Beauvau, qui, jusque-là, attendait au dernier rang, a commencé à rejoindre ses concurrents; puis, à 40 mètres du poteau, les a devancés. *Monarque*, conservant son avantage, est arrivé facilement le premier, gagnant *Wouermans* de trois quarts de longueur. Ce prix, en y ajoutant le montant des entrées, a été de 945 liv. sterl. (23,625 fr.)

— Un savant, M. Pélitot, a calculé que l'extraction de la houille et des autres combustibles minéraux dépasse aujourd'hui 550 millions de quintaux métriques par an, pour l'Europe seulement. Or, en admettant que ces combustibles contiennent 80 % de carbone en moyenne, leur emploi répandrait dans l'air 80 milliards de mètres cubes d'acide carbonique par année. Nous voilà donc déjà ainsi empoisonnés, puisque l'air chargé d'acide carbonique est impropre à la respiration. Mais si vous voulez calculer que les forêts de tous les continents se déboisent de plus en plus, et que la proportion d'acide carbonique et d'oxyde de carbone centuplera à l'infini à mesure que l'homme sera plus industriel, vous devez croire, dit un autre savant, M. Huzar, que le monde étant sillonné de chemins de fer, de bateaux à vapeur, étant couvert d'usines, de fabriques, dégagera des billions de mètres cubes d'acide carbonique et d'oxyde de carbone, et comme les forêts auront été détruites, ces centaines de billions d'acide carbonique et d'oxyde de carbone auront très-certainement pour résultat de vicier l'air complètement et d'asphyxier les hommes et les animaux. Et c'est ainsi que, grâce à la science, il ne restera plus personne sur notre globe, un beau matin, pas même un savant.

M. Huzar prétend en outre que tous ces millions de quintaux métriques de charbon retirés du sein de la terre, et multipliés un jour par des milliards, pourront bien changer le centre de gravité du globe et faire dévier l'axe de la terre.

— Le *Courrier du Havre* contient cette annonce, qui ne manque pas d'une certaine originalité :

« Beaucoup de personnes, même de mes amis, me confondent habituellement avec M. VAQUIER, que je ne connais pas, mais qui paraît me ressembler beaucoup; je crois devoir les prier de ne pas faire cette confusion.

» Signé ANTHEME COBIRT, *clerc d'avoué*, demeurant Grande-Rue, n° 25 (section d'Ingouville).

IMPORTATION DES TISSUS A NEW-YORK.

Semaine finissant le 18 mars 1858.

New-York, 23 mars.

Il n'y a pas eu de semaine, depuis la crise, où autant de tissus de toute sorte aient changé de mains, que dans celle-ci; et ce qu'il y a de mieux encore, grâce à la diminution constante des

importations, toutes ces transactions se sont opérées à des prix raisonnables, et même, dans un grand nombre de cas, à des prix au dessus de ceux de la dernière saison.

Les articles de choix nouvellement importés s'écoulent, en quelque sorte, aux prix qu'en demandent les détenteurs. Il n'y a pas jusqu'au vieux stock, et même jusqu'à ces articles invalides, poétiquement connus sous le nom de *rosignols*, dont on avait pas voulu aux ventes publiques de l'automne, qui ne trouvent des acheteurs parmi les gens de l'intérieur, qui s'en contentent faute de mieux.

Marseille, 10 avril.

LAINES. — Les affaires sont toujours calmes. Les ordres pour les laines à peigne font complètement défaut. Il ne s'est écoulé que 25 balles Constantinople troisième, à des prix au dessus de ceux de la dernière saison.

COTONS. — Malgré les avis de reprise sur les grands marchés, le calme continue à se prolonger sur le nôtre, et nous n'avons à citer qu'une affaire de 66 balles Jumel à fr. 180, et 17 balles Tarsous à fr. 70.

#### CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 2 au 8 avril 1858.

Nombre de voyageurs, 143,301.

Produit des voyageurs. . . . . 375,583 42

Bagages, marchandises, etc. . . . . 637,807 45

Produit total. . . . . 1,013,390 87

Semaine correspondante de 1857.

Nombre de voyageurs, 90,945.

Produit des voyageurs. . . . . 297,669 97

Bagages, marchandises, etc. . . . . 648,619 41

Produit total. . . . . 946,289 38

Produit total du 1<sup>er</sup> { 1858. 13,898,792 02

janvier au 8 avril. . . { 1857. 12,849,637 40

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

#### Musée d'Anatomie.

Le cabinet de M. Prauscher est ouvert tous les jours de dix heures du matin à neuf heures du soir.

PRIX D'ENTRÉE : 50 CENTIMES.

#### ÉTABLISSEMENT PHOTOGRAPHIQUE

LEBLONDEL frères

Rue de Paris, 25, Lille.

**PORTRAITS**

**PASTEL, AQUARELLE**

(Grandeur 24 cent. sur 18)

**25 FRANCS**

Groupes de famille, de toute dimension. — Portraits dans des écrans, broches, bracelets, etc. — Portraits à 2 francs. — Stéréoscopes en tout genre.

— En vente : Vue panoramique de la revue des troupes par Son Excellence le maréchal Magnan. (977

# LE JOURNAL D'ANNONCES

## BULLETIN COMMERCIAL

### DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

PARAIT LE MERCREDI.

Il publie chaque semaine

Des renseignements commerciaux sur les principales villes industrielles;  
Un bulletin financier de la semaine;  
Une revue agricole;

Un bulletin de correspondance du Havre, avec indication de la vente des laines et des cotons;  
Des renseignements sur les valeurs industrielles;  
Des nouvelles et fait divers qui intéressent le commerce.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour Roubaix et Tourcoing, un an . . . 5 fr. 50  
Département du Nord, . . . . . 6 50  
Hors du département, . . . . . 8 50

ON S'ABONNE chez J. REBOUX, Editeur, RUE NEUVE, 20, à ROUBAIX.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Mercredi dans le *Journal d'Annonces*.